

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SARL PASTRE DANIEL ET FILS sur la commune principale de l'AIOT LA GARDE 43320 LOUDES.

La référence de votre dossier est A-4-MQ2L8AHT9 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/04/2024 à 15h12 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0100006092**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **50189795300011**

Raison sociale **PASTRE DANIEL ET FILS**

Forme juridique **SARL**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LES FIALETTES

43320 FIX ST GENEYS

Signataire

Nom : **PASTRE**

Prénom : **FREDERIC**

Qualité : **COGERANT**

Adresse électronique : **daniel.pastre43@orange.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 471570337**

Référent

Nom : **PASTRE**

Prénom : **FREDERIC**

Fonction : **COGERANT**

Adresse électronique : **daniel.pastre43@orange.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 471570337**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : daniel.pastre43@orange.fr

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SARL PASTRE DANIEL ET FILS**

Description des activités :

La société SARL PASTRE Daniel et Fils possède une carrière de roche massive de Pouzzolane sur la commune de Loudes au lieu-dit "La Garde" dans le département de Haute Loire(43). La société souhaite revaloriser cette carrière par un projet d'implantation d'une station de tri/transit de déchets inertes. La carrière de "La Garde" se localise sur la commune de Loudes dans le département de la Haute Loire (43). Elle est accessible par la route D252 menant à Saint Jean de Nay, à 1.1 km au Sud-ouest de la sortie du bourg puis en prenant un chemin de terre. Les activités souhaitées sur une emprise limitée <3500 m2 sont les suivantes : - acheminement de déchets inertes issus de l'activité de l'entreprise - station de transit (inférieur au seuil de déclaration) - le broyage et concassage de matériaux inertes pour le recyclage de granulats La puissance du groupe mobile qui sera utilisé est inférieur à 200 KW. Le tonnage à acheminer sur site est difficile à établir mais il sera inférieur à 2000 t/an. Le site présente notamment la particularité d'abriter le Grand-duc d'Europe Bubo bubo, un rapace nocturne pouvant être assez éclectique dans le choix de ses sites de reproduction avec une préférence pour les milieux rupestres. Le BE SAXECO, bureau d'études en écologie pour la partie expertise des milieux naturels a défini les enjeux naturalistes du site au travers une étude ciblée sur le Grand-duc d'Europe et une étude bibliographique sur les autres groupes faunistiques et floristiques. Des mesures et recommandations seront proposées visant à concilier la réalisation du projet et le maintien de la biodiversité locale. Le dossier établi par SAXECO est reproduit dans son intégralité et fait partie des pièces jointes.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

LA GARDE

43320 LOUDES

X : 751359

Y : 6448632

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2517	2517-2	Station de transit de produits minéraux autres Broyage, concassage, criblage ... de pierres, cailloux,	Superficie de l'aire de transit 5001 m ²	D	
2515	2515-2-b	minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	Puissance maximale 200 kW	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Sans objet, le site ne réceptionnera que des déchet inerte

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteur

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

e0aa8a48a22cfea278c9e92c0adf221c-661d260268ee5.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

3b68caa338f3113f955162f5c3a68671-661d26ab36472.pdf

Modification des prescriptions applicables :

doc02223020240415150836.pdf